

Les membres de SUISA signent une résolution pour un service public fort

Lors de l'Assemblée générale de SUISA, les compositeurs, paroliers et éditeurs de musique ont approuvé et signé une résolution visant à renforcer le service public. Dans ce document, les membres de la coopérative SUISA demandent au Parlement suisse de prendre en considération le rôle de premier plan que jouent les chaînes télévisées et stations de radio financées par la redevance. Diffusant un pourcentage élevé de musique suisse, les chaînes et stations de la SRG SSR constituent une plate-forme indispensable pour les créateurs de musique. Elles permettent en effet de découvrir la musique suisse et de la faire connaître au grand public.

Zurich, 23 juin 2017 – Environ 300 créateurs de musique et autres invités issus du milieu politique, associatif ou de l'industrie musicale ont participé aujourd'hui à l'Assemblée générale de SUISA, au Kaufleuten de Zurich. L'Assemblée générale constitue l'organe suprême de SUISA, coopérative des auteurs et des éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. A cette occasion, ses membres – compositeurs, paroliers et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein – ont plaidé en faveur des chaînes télévisées et stations de radio financées par la redevance. SUISA a rédigé une résolution demandant aux parlementaires suisses de prendre en considération le rôle des chaînes et stations financées par la redevance et de ne pas affaiblir leur position dans le débat concernant l'initiative «No Billag» ainsi qu'en cas d'offensives visant à restreindre la SRG SSR.

Les musiciens suisses donnent l'alerte quant à la disparition des médias financés par la redevance

Pour les créateurs de musique suisses, ces chaînes et stations, qui découvrent leur musique et représentent une plate-forme de premier plan, revêtent une importance capitale. Financées par la redevance, elles répondent à une mission du service public incluant le divertissement, la musique et la culture. Actuellement, les chaînes et stations de la SSR diffusent de la musique suisse de tous les genres et recensent 20% de musique suisse au total – soit plus de deux fois plus en moyenne que les chaînes et stations privées.

Excellent résultat annuel pour SUISA

Lors de l'Assemblée générale, les membres de SUISA présents ont approuvé le rapport financier 2016 de leur coopérative. L'année dernière, SUISA a enregistré les meilleurs résultats de son histoire et est désormais en mesure de redistribuer 128,9 millions de francs suisses aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique. Grâce à une déduction de 12,37% sur les factures adressées à ses bénéficiaires, SUISA peut redistribuer environ 88 sur 100 francs suisses de ses recettes aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique.

L'Assemblée générale a élu le compositeur et orchestrateur de musiques de films et publicités Jonas Zellweger à la Commission de Répartition et des Œuvres pour remplacer Alexander Kirschner, qui avait préalablement démissionné. La Commission de Répartition et des Œuvres est composée de membres de SUISA et gère principalement les questions concernant la répartition des recettes SUISA.

Prix de la FONDATION SUISA remis à Polo Hofer

En outre, la FONDATION SUISA, fondation pour la promotion de la musique de SUISA, a remis au musicien rock chantant en dialecte suisse bernois Polo Hofer le prix de la fondation. Le prix s'accompagne de CHF 20 000.– et a été décerné cette année dans la catégorie «Parolières et paroliers d'œuvres musicales». C'est Alice Hofer, l'épouse de Polo Hofer, qui est allée chercher le prix.

Pour consulter la résolution en ligne, rendez-vous sur www.suisa.ch/fr_resolution/

Le rapport annuel 2016 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante:
<http://www.suisa.ch/rapportannuel>.

Un commentaire sur le bilan annuel de SUISA est disponible sur le SUISAblog:
<http://blog.suisa.ch/fr/commentaire-du-resultat-de-lexercice-2016-de-suisa/>

Découvrez de plus amples informations au sujet du prix de la FONDATION SUISA sur:
<https://www.fondation-suisa.ch/fr/prix-et-bourses/prix-de-la-fondation-suisa/>

Plus d'informations:

Giorgio Tebaldi

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03 / +41 79 292 22 42

E-mail: ggiorgio.tebaldi@suisa.ch

SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi quelque 36 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire mondial de la musique correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients. En février 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation américaine SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise gère la facturation et l'administration au niveau international des licences de SESAC, de sa filiale The Harry Fox Agency et de SUISA avec les fournisseurs de musique en ligne. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 200 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires d'environ 154 millions de francs. En tant qu'organisation sans but lucratif, SUISA répartit les recettes de licences après déduction des frais administratifs entre les différents auteurs et éditeurs de musique. www.suisa.ch